



Le 28 mai 2018

Madame, Monsieur,

À titre de Chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), j'ai à nouveau l'honneur de vous inviter à voter en faveur du projet de loi d'initiative parlementaire C-262, la *Loi relative à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, qui sera bientôt adopté en troisième lecture. Nous demandons instamment aux députés de veiller à ce que le vote ait lieu avant l'ajournement du Parlement pour la pause estivale.

L'Appel à l'action n° 43, tiré du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), demande aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'adopter et de mettre en œuvre intégralement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Déclaration des Nations Unies). L'APN a adopté une résolution demandant l'adoption de cet important projet de loi. De plus, les organismes des droits de la personne de l'ONU ont demandé au Canada d'adopter un cadre législatif à l'appui d'une mise en œuvre significative de la Déclaration des Nations Unies.

L'adoption du projet de loi C-262 constituerait une étape importante dans notre processus de réconciliation, et nous sommes encouragés par l'appui extraordinaire qu'il a reçu jusqu'à maintenant par ce Parlement.

Sincèrement,

Perry Bellegarde  
Chef national

cc. Comité exécutif de l'APN